



Tunisie, “ la chasse aux migrants subsahariens est ouverte ”

Vincent Geisser

► To cite this version:

Vincent Geisser. Tunisie, “ la chasse aux migrants subsahariens est ouverte ”. Migrations Société, 2023, N°191, pp.7 - 20. 10.3917/migra.191.0007 . hal-04380189

HAL Id: hal-04380189

<https://hal.science/hal-04380189v1>

Submitted on 8 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Tunisie, « la chasse aux migrants subsahariens est ouverte »

Comment la pionnière de la démocratie dans le monde arabe est devenue le théâtre d'un racisme d'État

Vincent Geisser

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ** 2023/1 (N° 191), PAGES 7 À 20

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.191.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2023-1-page-7.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Tunisie, « la chasse aux migrants subsahariens est ouverte »

Comment la pionnière de la démocratie dans le monde arabe est devenue le théâtre d'un racisme d'État

Vincent GEISSER

« Disons plus simplement que le Noir de Tunisie et le Juif de Sartre sont cousins. Dans les deux cas, c'est le racisme qui crée le racisé, le regard de l'Autre qui produit le stigmatisé ».

Maha Abdelhamid, chercheuse en sciences sociales, militante antiraciste¹.

« Dis-moi comment tu traites tes minorités, tes immigrés et tes réfugiés, je te dirai quel est l'état de ta démocratie ! » : cette affirmation, que nous formulions dans un précédent éditorial, paru en juillet 2019², pointait déjà la situation difficile des migrants subsahariens en Tunisie. Depuis, leurs conditions de vie n'ont cessé de se dégrader dans un contexte où l'ensemble de la société tunisienne est frappée de plein fouet par une crise sociale et économique profonde et où les institutions démocratiques et les contre-pouvoirs institutionnels ont été méthodiquement démantelés par le président de la République, Kaïs Saïed, qui rêve de bâtir une « Tunisie nouvelle » selon la formule consacrée³. Aujourd'hui, la démocratie tunisienne n'est plus que comme l'ombre d'elle-même. Les rouages de l'autoritarisme d'antan — en vigueur sous les régimes des présidents Habib Bourguiba (1956-1987) et Zine el-Abidine Ben Ali (1987-2011) — ont été progressivement remis en ordre de marche, les vieilles routines sécuritaires contribuant au verrouillage total de la société refont surface : toute parole libre est désormais perçue comme une menace pour la stabilité du régime et une atteinte à la souveraineté nationale⁴. Mais ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas d'une restauration politique classique, d'un simple retour au

1. ABDELHAMID, Maha, "De la libération de la parole raciste à l'émergence d'un mouvement contre le racisme anti-noir", in : ALLAL, Amin ; GEISSER, Vincent (sous la direction de), *Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, Paris : Éditions du CNRS, 2018, pp. 343-356 (voir p. 345).
2. Merci à notre collègue Stéphanie Pouessel de nous avoir remémoré cette expression : GEISSER, Vincent, "Tunisie, des migrants subsahariens toujours exclus du rêve démocratique", *Migrations société*, vol. 31, n° 177, juillet-septembre 2019, pp. 3-18 (voir p. 4).
3. CAMAU, Michel, "Un moment populiste tunisien ? Temporalité électorale et temporalité révolutionnaire", *Revue tunisienne de science politique*, vol. 1, n° 3, 2020, pp. 65-98.
4. NAFTI, Hatem, *Tunisie : vers un populisme autoritaire ?*, Paris : Éd. Riveneuve, 2022, 280 p.

régime policier d'avant 2011, car l'autoritarisme qui s'installe en Tunisie, depuis le coup d'État du 25 juillet 2021⁵, revêt une « charge identitaire » exacerbée : tout ce qui vient de l'étranger est traité avec suspicion. C'est un autoritarisme identitaire qui entend promouvoir un « homme nouveau », réactivant les ressorts d'une tunisianité imaginaire : la blanchité, l'arabité, l'islamité, la famille traditionnelle, le patriotisme outrancier, la soumission du citoyen aux intérêts supérieurs de l'État. Tout écart à « la norme saïdienne »⁶ est dorénavant considéré comme déviant et dangereux pour l'unité nationale : le parlementarisme, le multipartisme, les libertés associative et syndicale, l'antiracisme, l'homosexualité, le féminisme, la binationalité, etc., sont stigmatisés par le nouveau régime comme des formes d'ingérence étrangère dans le corps « sain » tunisien.

C'est en tenant compte de cette inflexion identitaire de l'autoritarisme tunisien qu'il convient donc de resituer le discours présidentiel du 21 février 2023 tenu devant les membres du Conseil de sécurité nationale qui avait pour ordre du jour l'immigration subsaharienne⁷. Il ne s'agit ni d'une improvisation ni d'une provocation, et encore moins d'une réaction à des pressions européennes concernant le dossier de l'immigration dite « illégale », mais d'un véritable programme politique visant les étrangers et les migrants africains en particulier et, au-delà, tous les citoyens tunisiens de l'intérieur et de la diaspora. En ce sens, aussi caricatural soit-il, le discours du chef de l'État tunisien doit être pris au sérieux : les poncifs identitaires qu'il véhicule tiennent lieu de projet sociétal.

En premier lieu, une vision complotiste : l'idée que la Tunisie serait victime d'une conspiration étrangère cherchant à changer en profondeur sa composition démographique. Kaïs Saïed énonce ainsi une « version tunisienne » de la pseudo-théorie du « grand remplacement », vulgarisée en France par l'écrivain Renaud Camus⁸. Ce n'est probablement pas un hasard si les premiers soutiens européens à la déclaration du président tunisien sont venus de l'extrême droite, notamment de la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni (dirigeante du parti *Fratelli d'Italia*)⁹, et du président du mouvement français *Reconquête*, Éric Zem-

5. GOBE, Éric, "La Tunisie en 2021 : un coup politique peut masquer un coup d'État", *L'Année du Maghreb*, n° 28, 2022, pp. 225-260.

6. SOUDANI, Seif, "Tunisie. Quand le pouvoir s'enfonce dans le déni de la complexité", *Le Courrier de l'Atlas*, le 17 février 2023, <https://www.lecourrierdelatlas.com/tunisie-quand-le-pouvoir-senfonce-dans-le-deni-de-la-complexite>.

7. PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE, Communiqué du Conseil de sécurité nationale du 21 février 2023, Palais de Carthage, 21 février 2023, <https://www.facebook.com/Presidence.tn>.

8. CAMUS, Renaud, *Le Grand Remplacement*, Paris : Éd. Chez l'auteur, 2019 (5^e édition), 506 p.

9. LALANNE, Charlotte, "Tunisie : derrière la dérive raciste de Saïed, l'ombre de Giorgia Meloni", *L'Express*, le 9 mars 2023.

mour¹⁰. Dans cette représentation conspirationniste des flux migratoires, la présence subsaharienne en Tunisie est moins identifiée à une immigration de transit ou de travail qu'à une invasion culturelle planifiée : « *Il existe un plan criminel pour changer la composition du paysage démographique en Tunisie et certains individus ont reçu de grosses sommes d'argent pour donner la résidence à des migrants subsahariens* »¹¹.

En deuxième lieu, la thèse du « parti de l'étranger » : le fantasme selon lequel les migrants subsahariens disposeraient au sein même de la société tunisienne de « complices » et de « relais » qui agiraient contre l'intérêt national. Cette accusation doit être replacée dans le contexte actuel d'intensification de la répression contre les oppositions politiques, associatives et syndicales en Tunisie, les partisans du président cherchant à disqualifier toute parole indépendante¹². Ils font ainsi d'une pierre deux coups : stigmatiser les immigrés subsahariens et, simultanément, les acteurs de la solidarité, supposés recevoir des financements de l'étranger dans le but de déstabiliser l'État tunisien : « *Ceux qui sont derrière ce phénomène sont des trafiquants d'êtres humains qui prétendent en même temps défendre les droits de l'Homme* »¹³.

En troisième lieu, l'hégémonie d'une rhétorique identitaire : la stigmatisation des migrants subsahariens s'inscrit également dans un moment politique particulier, où les thématiques racistes et xénophobes trouvent un écho favorable dans certaines franges de la population tunisienne, « chauffée » par l'aggravation de la crise sociale qui se traduit par la montée du chômage, la généralisation de la précarité et l'apparition de pénuries touchant les produits alimentaires de base (lait, sucre, café, farine, semoule, etc.). Dans les semaines qui ont précédé le discours présidentiel du 21 février, une campagne anti-migrants, orchestrée par les milieux pro-gouvernementaux, s'est développée à travers tout le pays, visant plus particulièrement les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, accusées de déstabiliser l'État tunisien sur les plans économique et sécuritaire. Une nouvelle organisation politique, le *Parti nationaliste tunisien* (PNT), plus ou moins soutenue par les autorités officielles, a fait circuler des pétitions en

10. ZEMMOUR, Éric, « *Les pays du Maghreb eux-mêmes commencent à sonner l'alarme face au déferlement migratoire. Ici, c'est la Tunisie qui veut prendre des mesures urgentes pour protéger son peuple. Qu'attendons-nous pour lutter contre le Grand Remplacement ?* », Tweet publié le 22 février 2023, <https://twitter.com/ZemmourEric/status/1628328739284176896>.

11. SAÏED, Kaïs, Discours prononcé devant le Conseil de sécurité nationale, Palais de Carthage, le 21 février 2023, cité par : BLAISE, Lilia, « En Tunisie, le président Kaïs Saïed s'en prend aux migrants subsahariens », *Le Monde*, le 22 février 2023. Voir aussi les passages du discours (traduits de l'arabe) dans le journal tunisien en ligne *Business News* : « Kaïs Saïed à propos des Subsahariens : il s'agit d'un plan criminel ! », *Business News*, le 21 mars 2023, <https://www.businessnews.com.tn/kais-saied-a-propos-des-subsahariens--il-sagit-dun-plan-criminel,520,127044,3>.

12. GALTIER, Mathieu, « En Tunisie, la répression se durcit contre une opposition désunie », *Libération*, le 17 février 2023.

13. SAÏED, Kaïs, Discours prononcé devant le Conseil de sécurité nationale, ibidem.

ligne, réclamant l'expulsion massive des migrants clandestins¹⁴. Les militants du PNT ont également sillonné les quartiers populaires des agglomérations tunisiennes afin de convaincre les citoyens ordinaires de s'associer à leur mot d'ordre xénophobe. Le discours présidentiel du 21 février n'a donc rien d'improvisé : il constitue une reprise, au plus haut niveau de l'État, d'une campagne raciste largement installée dans le pays depuis plusieurs mois et dont le but était de préparer les consciences à un durcissement sans précédent de la politique migratoire. Ce n'est donc pas un hasard si dans son discours le président fait référence aux « *hordes de migrants clandestins* » et souligne « *la nécessité de mettre fin rapidement à ce phénomène, en particulier parce que les flux de migrants irréguliers en provenance d'Afrique subsaharienne continuent, avec leur lot de violences, de crimes et de pratiques inacceptables, en plus d'être illégaux* »¹⁵. Il reprend mot pour mot les thématiques souverainistes et xénophobes diffusées par le *Parti nationaliste tunisien*.

Il convient, enfin, de relever un aspect majeur de la rhétorique présidentielle, qui a été assez peu commenté par les observateurs. Au-delà du prisme sécuritaire qui est commun à la plupart des politiques migratoires des États au sud et au nord de la Méditerranée, Kaïs Saïed se livre à une *défense de l'identité arabo-musulmane* de la Tunisie et du Maghreb, qui serait, selon lui, directement menacée par l'immigration subsaharienne : « *L'objectif non annoncé des vagues successives de la migration clandestine étant de considérer la Tunisie comme un État africain n'ayant aucune appartenance arabe et islamique* »¹⁶. À ce niveau, le président joue sur un double registre identitaire qui est susceptible d'avoir une forte résonance émotionnelle dans la population tunisienne : l'arabité et l'islamité qui ont toujours été des sujets sensibles en Tunisie¹⁷. Il s'inscrit clairement dans la thématique conflictuelle du « *choc des civilisations* »¹⁸, les migrants subsahariens étant présentés comme une menace pour l'unité de la *Umma* arabo-musulmane, oubliant au passage que de nombreuses sociétés africaines ont une histoire commune avec le Maghreb et le Machrek et un héritage à la fois arabe et musulman comme, par exemple, les Comores, la Mauritanie ou le Soudan, qui sont simultanément membres de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique. De même, la Tunisie a aussi une dimension africaine : outre sa situation géographique qui la rattache objectivement au continent afri-

14. BELAYACHI, Djamel, "Le Parti nationaliste tunisien, micro-formation complotiste surfant sur le ressentiment anti-Subsahariens", *France 24*, le 16 mars 2023, <https://observe.rs.france24.com/fr/afrique/20230316-tunisie-video-subsahariens-racisme-complot>.

15. SAÏED, Kaïs, Discours prononcé devant le Conseil de sécurité nationale, *op.cit.*

16. Ibidem.

17. GEISSER, Vincent, "Saïed veut promouvoir une forme d'islamisme d'État sans les islamistes", *Mizane Info*, le 24 juin 2022, <https://www.mizane.info/vincent-geisser-saied-veut-promouvoir-une-forme-dislamisme-detat-sans-les-islamistes>.

18. HUNTINGTON, Samuel P., *Le choc des civilisations*, Paris : Éd. Odile Jacob, 2000, 544 p.

cain, la société tunisienne a toujours valorisé une forme d'africanité symbolique, à l'instar de cette grande équipe de football, née dans un faubourg de la capitale (Bab Jdid) et qui, depuis sa création en 1920, porte le nom de *Club africain* (*Al Ifriki*)¹⁹. À travers le discours présidentiel, on voit resurgir un vieux fond de racisme négrophobe qui tend à véhiculer le préjugé selon lequel les Noirs ne seraient pas de « vrais musulmans » ou qu'ils seraient des « musulmans » de seconde zone, imparfaitement islamisés. Plus encore, la posture civilisationniste du président tunisien rompt avec des acquis de la période postrévolutionnaire, qui a favorisé chez de nombreux intellectuels et militants antiracistes un travail de déconstruction du mythe de la tunisianité, remettant en cause les idées de pureté identitaire et d'homogénéité culturelle et religieuse de la société tunisienne : « *Dès lors, la fin de la dictature laisse place à des expressions nouvelles, où pluralité veut rimer avec démocratie, une pluralité agissante puisque incarnée dans la mobilisation d'identités "minoritaires". Des citoyens post-14 janvier, Tunisiens noirs, berbères et juifs entendent inscrire leur "existence" identitaire dans les doléances du nouveau débat politique* »²⁰. C'est cette histoire et cette mémoire de la « Tunisie plurielle » que Kaïs Saïed souhaite aujourd'hui effacer.

Loin d'entraîner une réprobation unanime, les paroles anti-migrants et négrophobes de Kaïs Saïed ont reçu de nombreux soutiens dans la population qui ont même surenchéri sur les registres identitaire et sécuritaire, allant jusqu'à l'appel au meurtre : « *fusillade sans dialogue* », écrit ainsi un partisan du président²¹. Dès le 22 février, nous nous sommes livrés à un relevé systématique et à une analyse de contenu des commentaires d'internautes publiés sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne²². Nous donnons à voir ici quelques extraits qui permettent de prendre la mesure, non seulement de la violence verbale suscitée par la déclaration présidentielle, mais aussi de

19. MOROY, Franck, *Football et politique : le derby tunisois Espérance sportive de Tunis - Club Africain*, Mémoire de diplôme de l'Institut d'études politiques, Aix-en-Provence : Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 1997, 208 p.

20. POUESSEL, Stéphanie, "Les marges renaissantes : Amazigh, Juif, Noir. Ce que la révolution a changé dans ce 'petit pays homogène par excellence' qu'est la Tunisie", *L'Année du Maghreb*, n° VIII, 2012, pp. 143-160.

21. Commentaire d'Ahmed B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

22. Note de l'auteur : ces commentaires font suite au communiqué officiel de la présidence de la République du 21 février 2023, publié juste après la réunion du Conseil de sécurité nationale consacré à l'immigration subsaharienne en Tunisie. Nous avons recensé au total 8000 commentaires. La très grande majorité d'entre eux (75 %) expriment un soutien à la déclaration présidentielle. Nous avons choisi d'anonymiser les internautes en modifiant leurs prénoms ou leurs pseudos. La majorité des commentaires ont été rédigés en arabe tunisien (*derja*), plus rarement en arabe littéraire et en français. Nous avons procédé à une traduction approximative de ces textes qui, d'une manière générale, comprennent entre 200 et 500 signes. Précisons que jusqu'à ce jour, les 8000 commentaires, très majoritairement racistes et xénophobes, comportant parfois des appels au lynchage, n'ont toujours pas été retirés de la page Facebook de la présidence et n'ont fait l'objet d'aucune modération.

l'enracinement des préjugés racistes et xénophobes au sein de la société tunisienne actuelle.

La grande majorité des internautes partagent le fantasme du « grand remplacement » de la population tunisienne dite de « souche » par les migrants subsahariens. Certains comparent même la Tunisie à une « nouvelle Palestine » qui serait menacée non par des colons juifs mais par des colons noirs : « *Sauvez la Tunisie et les Tunisiens et sauvez l'identité nationale du danger de l'infiltration africaine. C'est une menace pour la paix nationale, économique, sociale [...]. Cela peut mener la prochaine génération à la guerre de libération de la Tunisie des colonies africaines, comme ce qui est arrivé à la Palestine [...]. Ils sont une charge et ils sont soutenus par des organisations et des associations étrangères, et ils ne portent ni notre culture, ni nos coutumes, ni notre mode de vie* »²³. On retrouve cette même thématique de la colonisation africaine de la Tunisie chez d'autres internautes qui en appellent à un réveil national face au « péril noir » : « *L'affaire est grave et très grave, il n'y a pas de place pour plaisanter, c'est un complot criminel pour changer la démographie comme ce qui s'est passé au Soudan du Sud. Notre pays est visé par des ennemis [...]. Réveillez-vous, Tunisiens, et protégez votre pays [...]. Que Dieu soit avec nous !* »²⁴.

Dans cette surenchère identitaire, certains internautes, soutiens du président tunisien, revendiquent une intensification de la répression à l'égard des migrants subsahariens, prônant des solutions encore plus radicales comme, par exemple, leur placement dans des camps et leur déportation massive : « *La solution est de les déporter, de renforcer la surveillance et de contrôler chaque personne qui entre sans visa et illégalement sur le territoire tunisien, et d'imposer des sanctions à tous ceux qui travaillent, [les] abritent ou sont derrière leur entrée* »²⁵. Le mot qui revient fréquemment dans les commentaires est celui de « nettoyage », qui est d'ailleurs employé également à l'encontre des opposants au régime : « *Une solution simple, des opérations de nettoyage sur tout le sol de la République, les déporter au plus vite, et leur imposer des visas depuis leurs pays. On est avec toi, Kaïs, et vive la Tunisie !* »²⁶.

Cette dénonciation de la colonisation de la Tunisie par les Africains subsahariens joue aussi très largement sur le fantasme du « parti de l'étranger » et de « l'ennemi intérieur » : les ONG internationales, les

23. Commentaire d'Aymen B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

24. Commentaire de Fathi B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

25. Commentaire d'Anis H. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

26. Commentaire d'Emna A. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

associations locales de solidarité et les intellectuels tunisiens critiques sont accusés d'être des « criminels » et des « traîtres » à la patrie. On peut ainsi lire : « Toutes les organisations en Tunisie qui viennent en aide aux Africains subsahariens irréguliers devraient rendre des comptes dès que possible. Voilà un crime contre le peuple tunisien »²⁷.

Dans l'esprit des partisans du président tunisien, la question des droits de l'homme apparaît secondaire au regard des impératifs de sécurité nationale et de la raison d'État : « Merci, Monsieur le Président, d'avoir abordé ce sujet, qui s'est transformé en un phénomène très grave, car il touche la sécurité nationale de notre pays et du peuple tunisien. Il ne constitue une inquiétude que pour les militants des droits de l'Homme qui font le commerce des humains et sont poursuivis pour des subventions financières reçues de l'Europe. Un grand merci d'avoir abordé ce phénomène et pour la stricte application de la loi concernant le statut des étrangers en Tunisie et le passage des frontières »²⁸.

Au-delà des mots, la rhétorique xénophobe de Kaïs Saïed a aussi favorisé des passages à l'acte qui se sont produits immédiatement après le discours du 21 février. Dans la foulée, les forces de l'ordre, parfois secondées par de simples citoyens, se sont livrées à une véritable chasse aux Subsahariens sans papiers, qui a fini par toucher aussi des migrants légaux et des Noirs de nationalité tunisienne, confondus avec les ressortissants étrangers. Certains d'entre eux ont même été interpellés sur leur lieu de travail et traqués jusqu'à leur domicile : « La "tolérance zéro" annoncée par le président Kaïs Saïed à l'égard des migrants subsahariens en situation irrégulière n'a pas tardé à se concrétiser, parfois de façon violente. Employeurs ou propriétaires, tout d'abord, ont compris qu'ils étaient passibles de poursuites et d'amendes s'ils hébergeaient ou donnaient du travail à un étranger non déclaré à la police, a fortiori à un clandestin. La réaction a été immédiate : les bailleurs, souvent de petits marchands de sommeil profitant de la situation des migrants, ont aussitôt expulsé leurs locataires, et les employeurs se sont résolus à se séparer d'une main-d'œuvre qui leur était d'une aide précieuse »²⁹.

Cette « chasse à l'homme » a souvent été accompagnée de lynchages et d'expéditions punitives commis non seulement par les professionnels de la répression (policiers et membres de la Garde nationale), mais aussi par des citoyens lambda qui se sont ainsi transformés en auxiliaires de l'appareil sécuritaire, comme l'explique un universitaire tunisien interrogé par une journaliste de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* : « Dans ce climat d'impunité, des groupuscules spontanés s'activent, alimentant à leur manière le fantasme de

27. Commentaire d'Akrem B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

28. Commentaire d'Abdelhamid B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

29. DAHMANI, Frida, "En Tunisie, le quotidien de plus en plus dur des Subsahariens", *Jeune Afrique*, le 2 mars 2023.

milices qui "assureraient la sécurité" dans les quartiers, ce qui rappelle le discours tenu par Ennahdha [parti islamo-conservateur au pouvoir de 2011 à 2014] au lendemain de la révolution. Si ce n'est qu'aujourd'hui ces groupes sont justement les agresseurs. Ils répandent la haine et participent à l'explosion des voies de fait et des brutalités dont sont victimes les personnes noires »³⁰. Et la journaliste de Jeune Afrique de conclure son article en citant un citoyen tunisien, témoin direct de la violence subie par les migrants subsahariens dans son quartier : « Hier, ils s'en prenaient aux chiens errants, maintenant aux Noirs. Et demain ? »³¹.

Bien sûr, cette violence sociale dirigée contre les migrants subsahariens et, d'une manière générale, contre les populations noires de Tunisie, n'est pas nouvelle. De nombreux travaux universitaires³² et des expertises réalisées pour le compte d'associations locales ou d'ONG internationales³³ attestent de sa permanence dans une société tunisienne qui, traditionnellement pays d'émigration, se découvre société d'immigration et qui, de ce fait, a parfois du mal à l'accepter, comme le relève Camille Cassarini, auteur d'une thèse de doctorat sur les migrants ivoiriens en Tunisie : « Si la société tunisienne semble se penser depuis les années 1970 comme terre d'émigration [...], réclamant par là une série de droits en matière de liberté de circulation entre la Tunisie et l'Union européenne, elle a toujours beaucoup plus de difficultés à se penser comme terre d'immigration, et à assurer du même coup une série de droits à ses populations immigrées »³⁴. Déjà en 2005, sous le régime de Zine el-Abidine Ben Ali, alors que la présence subsaharienne était réduite à quelques milliers de personnes sur le territoire tunisien, les chercheurs Hassen Boubakri et Sylvie Mazzella relevaient des faits de harcèlement et de violences policières commis sur les migrants africains : « Sans inscription universitaire et sans emploi, ils ne peuvent pas travailler en Tunisie et sont alors poursuivis comme clandestins. Même durant les trois mois autorisés sans visa, les étrangers africains sont confrontés aux

30. DAHMANI, Frida, art. cité.

31. Ibidem.

32. BOUBAKRI, Hassen ; MAZZELLA, Sylvie, "La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis", *Autrepart*, n° 36, 2005, pp. 149-165 ; CASSARINI, Camille, "L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire", *Migrations société*, vol. 32, n° 179, janvier-mars 2020, pp. 43-57 ; NASRAOUI, Mustapha, "Les travailleurs migrants subsahariens en Tunisie face aux restrictions législatives sur l'emploi des étrangers", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 33, n° 4, 2017, pp. 159-178 ; ROMDHANI, Messaoud, "La situation des Subsahariens en Tunisie. L'exemple du camp de Choucha et la création d'un hotspot en Libye", *Hommes & migrations*, n° 1328, janvier-mars 2020, pp. 53-57.

33. AKRIMI, Yasmine, *Entre sécurisation et racialisation : l'expérience subsaharienne en Tunisie*, Mémoire de master en Conflits internationaux, Bruxelles : Brussels School of International Studies, 2020, 57 p., <https://www.ftdes.net/rapports/racialisation.fr.pdf> ; MIMOUNA, Ahlem, "Tunisie : des associations dénoncent des 'arrestations arbitraires' d'Africains subsahariens", *Middleeast Eye*, le 31 mars 2022, <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/tunisie-associations-denoncent-arrestations-arbitraires-africains-subsahariens-migrants>.

34. CASSARINI, Camille, art. cité. (voir p. 45).

fréquents contrôles policiers. La police organise des perquisitions, vient chercher les personnes dans les hôtels, ou chez les étudiants qui les hébergent. Les étudiants prennent en retour plus de précautions pour proposer un accueil à leurs compatriotes »³⁵.

Le processus de construction démocratique, qu'a connu la Tunisie après la chute du régime de Zine el-Abidine Ben Ali, n'a pas vraiment mis fin à la violence anti-migrants et négrophobe, bien au contraire. Si une nouvelle conscience antiraciste a émergé dans l'espace public³⁶, on a pu observer simultanément une libération de la parole raciste visant tout particulièrement les Noirs tunisiens et les immigrés subsahariens, comme le note Maha Abdelhamid : « Dans les premiers temps, le discours stigmatisant s'est débridé. Les expressions médiatiques outrancières — généralement dans la presse populiste qui a fleuri après la révolution — trahissent un racisme populaire, ordinaire, banalisé jusque dans les milieux bien-pensants de la société civile. Malgré le nouveau climat de liberté, l'image du Noir dans les grands médias est ou absente ou folklorisée et minorée. À ce titre, la télévision tunisienne apparaît comme le miroir faussement révolutionnaire d'une société conservatrice engoncée dans ses préjugés [...]. La révolution a ouvert les vannes de toutes les expressions, y compris celles qui se déclinent sur les registres identitaires et populistes du rejet de l'Autre »³⁷. Les rares études quantitatives sur le sujet soulignent également ce « paradoxe démocratique » ; le desserrement autoritaire de la société civile favorise autant les mobilisations publiques contre les discriminations ethnoraciales qu'une banalisation du phénomène raciste, dont les migrants subsahariens sont généralement les premières victimes : « Une enquête réalisée en 2019 par le département Migrations du FTDES [Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux] révèle que plus de 50 % des migrants venant de pays d'Afrique subsaharienne ont été exposés à des actes de racisme et de haine de la part de Tunisiens. Il s'agit essentiellement d'injures (89,60 %), d'agressions physiques (33,90 %), d'escroquerie (29,60 %), de violations (22,90 %), d'extorsion (7,80 %) et de non-respect (4 %) »³⁸.

Toutefois, il serait exagéré de considérer la négrophobie et la xénophobie anti-migrants comme un « pur produit » de la révolution et du processus démocratique. Les manifestations racistes récentes doivent en effet être replacées dans la longue durée, afin de saisir le rapport ambivalent qu'entretient la société tunisienne avec la « question noire », comme le relève l'historienne franco-tunisienne Sophie Bessis : « La première chose, c'est [que], pour remonter loin dans l'histoire, il y a quand même une

35. BOUBAKRI, Hassen ; MAZZELLA Sylvie, art. cité (voir p. 160).

36. FASSATOUI, Omar, "Une loi contre les discriminations raciales en Tunisie : bilan en demi-teinte d'une loi pionnière", *Arab Reform Initiative*, le 11 février 2021, <https://www.arab-reform.net/fr/publication/une-loi-contre-les-discriminations-raciales-en-tunisie-bilan-en-demi-teinte-dune-loi-pionniere>.

37. ABDELHAMID, Maha, *op. cit.*

38. MIMOUNA, Ahlem, art. cité. Sur le même sujet, voir : AKRIMI, Yasmine, *op. cit.*

vieille tradition raciste anti-Noirs en Tunisie qui n'a pas disparu, même si dans les années 1960 et 1970, le panafricanisme qui était à l'honneur avait un petit [peu] mis sous [le] boisseau cette vieille tradition qui vient d'une tradition esclavagiste et du fait que les populations noires nationales ont toujours été marginalisées »³⁹. En effet, il existe dans la société tunisienne une véritable culture du déni, très largement légitimée et véhiculée par les élites locales, qui tendent à considérer le racisme comme un héritage colonial, censé avoir disparu avec l'indépendance : « la société tunisienne a longtemps été dominée par un "discours prêt-à-dire", selon lequel la Tunisie serait un pays tolérant, musulman modéré et ouvert sur le monde, immunisé contre les manifestations racistes comparables à celles de l'Europe »⁴⁰. En deux mots, le racisme anti-Noirs, c'est le colon, le Gaouri⁴¹, le Roumi⁴², la France, l'Occident, etc., suscitant ainsi un processus de déculpabilisation et de déresponsabilisation collectives face aux discriminations ethnoraciales contemporaines. C'est ce type d'arguments tiers-mondistes qui a été notamment mobilisé pour tenter de justifier le discours nationaliste de Kaïs Saïed et l'exonérer à moindres frais de toute visée raciste, comme on peut le lire dans le communiqué officiel de la présidence de la République : « La Tunisie exprime son étonnement face à cette campagne, dont les origines sont connues, et rejette cette accusation contre l'État tunisien, qui est l'un des fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, devenue plus tard l'Union africaine, qui a soutenu tous les mouvements de libération nationale dans le monde, notamment en Afrique »⁴³.

Le déni de l'existence d'un « racisme proprement tunisien », qui ne relèverait pas exclusivement de l'héritage colonial, se fonde sur l'occultation des conditions historiques de la construction d'un imaginaire national autour du mythe d'une « tunisianité authentique »⁴⁴ (blanchité, arabité, islamité, etc.) qui a toujours exclu les Noirs, en les renvoyant aux marges de la société, comme le rappelle très justement l'historien Salah Trabelsi : « Qu'ils en soient natifs ou non, les Noirs au Maghreb font l'objet d'une déconsidération doublée de discrimination. Contrairement au reste de la population, ils sont les seuls à être perçus comme l'incarnation d'un groupe exogène, repérable à des caractéristiques ethniques et socioculturelles présumées distinctes. Le plus surprenant, c'est que cette

39. BLAISE, Lilia, "L'analyse de l'historienne Sophie Bessis", *Radio France internationale*, le 28 février 2023, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230228-dans-un-contexte-tendu-certains-tunisiens-viennent-en-aide-aux-migrants-subsahariens>.

40. GEISSER, Vincent, art. cité (voir p. 13).

41. Terme péjoratif désignant le chrétien, le non-musulman.

42. Terme désignant les Européens non musulmans.

43. PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE, Communiqué du 5 mars 2023, Palais de Carthage, <https://www.facebook.com/Presidence.tn>.

44. GEISSER, Vincent ; GOBE, Éric, "La question de 'l'authenticité tunisienne' : valeur refuge d'un régime à bout de souffle ?", *L'Année du Maghreb*, n° III, 2007, pp. 371-408.

assertion prend le contre-pied d'une autre opinion commune, selon laquelle l'Afrique du Nord serait le réceptacle d'un peuplement disparate et bigarré, une terre de migrations et de métissage »⁴⁵. En Tunisie, comme dans la majorité des pays du Maghreb et du Machrek, un véritable culte de la « blanchité » s'est imposé au fil des siècles et ceci bien avant la période coloniale, celle-ci étant considérée comme un élément de prestige social, notamment dans les transactions matrimoniales : la fille de bonne famille (*bent familia* en dialecte tunisien) se doit d'être blanche⁴⁶.

Ce déni à l'égard d'un « racisme local » s'explique également par l'occultation de la mémoire de l'esclavage, et ce, d'autant plus que la propagande officielle tunisienne, à l'époque de la dictature, comme sous la transition démocratique, met souvent en avant le fait que la Tunisie a été l'un des premiers pays au monde à avoir aboli l'esclavage (en 1846 sous le règne d'Ahmed Bey) et ceci bien avant les nations européennes et nord-américaines⁴⁷. Mais comme le montrent les travaux de Maha Abdelhamid et d'Inès Mrad-Dali⁴⁸, la valorisation de cet événement historique dans le discours des élites tunisiennes s'est rarement accompagnée d'un effort pour transmettre la mémoire de l'esclavage aux citoyens ordinaires et encore moins pour créer les conditions favorables à l'émergence d'un savoir universitaire sur le sujet : « *L'histoire des Noirs dans la société tunisienne renvoie généralement à l'esclavage. Toutefois, autant l'abolition de l'esclavage est un sujet de fierté nationale [...], autant l'histoire de l'esclavage et la sociologie de ses réminiscences demeurent un champ de recherche largement en friche [...]. D'une manière générale, les jeunes tunisiens ne se posent pas beaucoup de questions sur le sujet [...]. Une occultation consciente ou inconsciente d'un racisme latent et/ou affiché et d'une réalité sociale trop prégnante pour passer inaperçue. Peut-on parler de phénomène d'intériorisation, de conflit enfoui mais lancinant, de double impératif d'unité nationale et de paix sociale ?* »⁴⁹.

Même si cela reste un sujet tabou en Tunisie et dans les pays arabomusulmans⁵⁰, le facteur religieux joue aussi un rôle à la fois dans la banalisation des discriminations ethnoraciales mais aussi dans le déni du

45. TRABELSI, Salah, "Racisme anti-noir : Comment le Maghreb en est-il venu à rejeter son africanité", *Le Monde*, le 24 février 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/24/racisme-anti-noir-comment-le-maghreb-en-est-il-venu-a-rejeter-son-africanite_5427702_3212.html.

46. POUESSEL, Stéphanie (sous la direction de), *Noirs au Maghreb. Enjeux identitaires*, Paris : Éd. Karthala, 2012, 180 p.

47. Voir la page officielle du ministre tunisien de la Justice qui consacre un bref article à l'abolition de l'esclavage : <https://www.justice.gov.tn/index.php?id=423&L=3>.

48. MRAD-DALI, Inès, *Identités multiples et multitudes d'histoires : les 'Noirs tunisiens' de 1846 à aujourd'hui*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, Paris : EHESS, 2009, 686 p.

49. ABDELHAMID, Maha, *op. cit.* (voir p. 344).

50. SADAI, Célia, "Racisme anti-Noirs au Maghreb : dévoilement(s) d'un tabou", *Hérodote*, n° 180, 2021, pp. 131-148.

racisme anti-Noirs. Certaines manifestations de religiosité populaire mais aussi des productions davantage érudites relayées par les textes doctrinaux ont contribué à entretenir un imaginaire racaliste chez les croyants musulmans⁵¹. Ces récits populaires et savants ont contribué à une assignation du Noir à des fonctions sociales précises, que l'on pourrait qualifier de « syndrome Bilal », en référence au nom du muezzin du prophète Muhammad qui, selon la tradition islamique, était noir. Personnage valorisé dans l'histoire musulmane, Bilal n'en reste pas moins cantonné à un rôle subalterne (l'appel à la prière), au regard des autres fonctions religieuses plus prestigieuses : « *Il en est résulté, souligne l'universitaire Salah Trabelsi, une vision qui tend à faire du Maghrébin à peau noire l'archétype de l'altérité : un Noir qui vit et se conduit donc par essence comme un Noir ! Ce cliché s'est incrusté dans les mentalités, provoquant une dissociation névrotique des identités, scindées en deux types d'affiliation politique et ethnosociologique : l'une africaine, l'autre arabe et musulmane. Aujourd'hui, les quatre pays du Maghreb proclament solennellement l'arabe comme langue nationale et officielle et l'islam comme religion d'État. Il y a confusion entre ces deux catégories, qui relèvent pourtant de deux sphères différentes, l'une religieuse, l'autre ethnolinguistique. Rappelons que la majeure partie des musulmans n'est pas arabophone* »⁵². C'est précisément cette confusion que l'on retrouve dans le discours du président de la République tunisienne quand il pointe la présence de migrants subsahariens comme une menace directe pour l'identité arabo-islamique de la Tunisie : l'africanité et la « négritude » constitueraient, selon lui, des dangers pour l'arabité et l'islamité de la société tunisienne.

S'il paraît évident que la Tunisie a franchi un nouveau cap dans la dérive à la fois autoritaire et identitaire de son régime politique, soutenue par de larges pans de la population, l'on ne saurait pourtant souscrire à l'image réductrice d'une société raciste et xénophobe : ce serait répondre à la caricature par la caricature. Pire, on risquerait de légitimer une représentation néo-orientaliste⁵³ de la société tunisienne, considérant que son racisme serait d'origine culturelle (l'arabité) et religieuse (l'islamité). Car le discours présidentiel du 21 février 2023 a aussi provoqué un véritable « choc moral »⁵⁴ chez certains citoyens tunisiens, littéralement sidérés par la violence

51. AL KHAMRI, Hana, "Un racisme anti-noir outrancier inonde les télévisions arabes en période de Ramadan", *Les Cahiers de l'Islam*, le 27 mai 2019, https://www.lescahiersdelislam.fr/Un-racisme-anti-noir-outrancier-inonde-les-televisions-arabes-en-periode-de-Ramadan_a1839.html.

52. TRABELSI, Salah, art. cité.

53. SAID, Edward W., *L'Orientalisme*, Paris : Éd. du Seuil, 2005, 448 p.

54. TRAÏNI, Christophe, "Choc moral", in : FILLIEULE, Olivier (sous la direction de), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (2^e édition mise à jour et augmentée), Paris : Presses de Sciences Po, 2020, pp. 104-110.

de la rhétorique populiste de Kaïs Saïed. Le mot qui est revenu le plus fréquemment dans la bouche des Tunisiens inquiets de cette poussée raciste est celui de « honte » (*hechma* en dialecte tunisien). D'ailleurs, d'aucuns n'ont pas hésité à interpeller directement le président de la République sur sa page officielle, en exprimant leur désaccord profond, à l'instar de cet internaute anonyme : « *De ma vie je n'ai jamais eu autant honte de mon pays. Un président de la République qui reprend les pires thèses racistes, qui s'inscrit dans la lignée de ce qu'il y a de plus répugnant dans ce bas monde et qui véhicule les discours fascistes de l'extrême droite occidentale et des suprématistes blancs. Après la chasse aux sorcières orchestrée contre les juges, les avocats, les militants politiques et les activistes de la société civile, nous franchissons une nouvelle étape dans notre lente descente aux enfers. Cette fois, Saïed décide de s'attaquer aux populations les plus précaires et les plus marginalisées pour nous faire croire qu'il garde un semblant de contrôle dans ce pays qui sombre. Quelle indignité [...]. Toute ma solidarité envers nos frères et sœurs subsahariens et subsahariennes* »⁵⁵. Simultanément, de nombreuses actions de solidarité ont été mises en place pour venir en aide aux migrants subsahariens chassés de leur domicile et de leur lieu de travail, des pétitions ont circulé sur les réseaux sociaux pour dénoncer le discours présidentiel⁵⁶ et une grande mobilisation antiraciste a été organisée le 23 février 2023 au centre-ville de Tunis, rassemblant plusieurs centaines de manifestants, scandant des slogans comme « *À bas le fascisme, la Tunisie est une terre africaine* », « *Solidarité avec les migrants sans papiers* » ou encore « *Président de la honte présente tes excuses* »⁵⁷.

Cette vision des mobilisations sociales opposant les « pro » aux « anti » discours présidentiel pourrait accréditer la thèse de deux « Tunisie » qui se font face : l'une nationaliste, nostalgique d'une tunisianité mythique et recroquevillée sur son identité arabo-musulmane ; l'autre multiculturelle, attachée à une forme de cosmopolitisme sociétal et ouverte sur le monde en général, et sur l'Afrique en particulier. Mais ne nous y trompons pas : ces courants contradictoires traversent l'ensemble des milieux sociaux, des générations, des groupes politiques et philosophiques et des territoires tunisiens. Ils participent d'une « dialogique tunisienne » complexe, où près de 70 ans après l'indépendance, la question de l'identité nationale et du

55. Commentaire de Y.B. sur la page Facebook officielle de la présidence de la République tunisienne, posté le 22 février 2023.

56. COLLECTIF, "Arrestations arbitraires et campagnes haineuses à l'encontre des personnes migrantes d'origine subsaharienne en Tunisie", le 24 février 2023, <https://www.lacimade.org/presse/tunisie-halte-a-la-derive-raciste-et-securitaire-non-au-discours-haineux-prone-par-les-plus-hautes-autorites-tunisiennes/> ; COLLECTIF, "Tunisie : Halte à la dérive raciste et sécuritaire", le 3 mars 2023, <https://www.ldh-france.org/tunisie-halte-a-la-derive-raciste-et-securitaire-non-au-discours-haineux-prone-par-les-plus-hautes-autorites-tunisiennes>.

57. "Tunisie : des centaines de manifestants contre un discours officiel 'raciste' du président Kais Saïed", 20 Minutes/AFP, le 25 février 2023, <https://www.20minutes.fr/monde/4025391-20230225-tunisie-centaines-manifestants-contre-discours-officiel-raciste-president-kais-saied>.

rapport de la Tunisie à son environnement régional n'a toujours pas été réglée. Il est vrai que la séquence démocratique qu'a vécue le pays entre 2011 et 2021 a permis d'ouvrir la boîte de Pandore d'une tunisianité fantasmée par les tenants de l'autoritarisme d'antan, en libérant autant la parole antiraciste que la parole raciste. En ce sens, la « décennie démocratique » porte en germes la violence sociale et xénophobe qui s'exprime actuellement et qui est reprise, au plus haut niveau de l'État, comme une ressource de légitimation, visant à faire oublier l'incurie politique face à une situation sociale et économique désastreuse. De ce point de vue, le « cas tunisien » ne fait pas exception : le mariage entre autoritarisme et identitarisme, entre populisme et politique de l'identité⁵⁸, constitue une dynamique mortifère qui traverse aussi bien nos « vieilles démocraties » d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord que les nouvelles démocraties comme la Tunisie. Plus qu'un despote oriental replié sur son identité culturelle et religieuse (ce serait céder à un cliché orientaliste confortant des préjugés ethnocentriques), Kaïs Saïed apparaît davantage comme un jumeau politique des Bolsonaro, Meloni, Trump ou encore Orbán, et de tous ceux qui, dans nos démocraties en crise de repères, aspirent à faire de la haine de l'Autre une politique publique à part entière, faute de programme économique et d'imagination sociale.

Marseille, le 20 mars 2023

58. TOURNIER, Pascale, "Populisme, repli identitaire, rejet de l'État de droit : la tentation autoritaire, une dérive qui menace un nombre croissant de démocraties", *La Vie*, le 9 décembre 2021.